

OSML Section Tir

Réunion du Conseil d'Administration

Date : Samedi 30 Aout 2014

Présents : Anthony Bouton, Dominique Dutendas, Sébastien Veremme, Alexis Gras.

Absents excusés : Loïc Devallez, David Alexandre Ghesquière, Edmond Jegou

Secrétaire de séance : Dominique Dutendas

Ordre du jour :

- Tarifs 2014-2015
- Achat Matériel
- Horaire d'ouverture
- Point trésorerie
- Soirée du club
- Divers

Le président Anthony Bouton déclare la séance ouverte à 18h45.

1. Tarifs 2014-2015.

Le président rappelle l'importante augmentation de la part Fédération Française de Tir (14€) pour la licence FFT. Cette augmentation est imposée suite à la création du stand national de Chateauroux.

Après analyse de notre grille tarifaire, cette augmentation est répercutée sur l'achat des licences FFT pour la saison à venir.

Le CA décide aussi d'augmenter les cartes club (hors Lomme-lille-hellemmes) de 5€. Cette différence de 5€ est maintenant appliquée pour tous les tarifs.

La nouvelle grille des tarifs, et les justifications sont disponibles au club.

Les nouveaux tarifs sont approuvés à l'unanimité des membres du conseil.

2. Achat matériel.

2 nouvelles carabines ont été achetées à l'intersaison :

- 1 Walther LG400 compétition gauchère pour équiper un compétiteur....gaucher
- 1 Feinwerkbrau P700 Evolution pour l'école de tir.

Le président précise que pour remplir les conditions demandées par la CNDS d'obtention de subvention, il faudrait, d'ici au 31/12, acheter du matériel notamment dans le cadre de « l'action jeune ».

Il propose :

- vestes
- 1 pistolet junior
- 1 carabine junior

Il propose aussi l'achat d'un Chrony, permettant de mesure la vitesse des plombs (radar) et ainsi de tester l'ensemble de nos matériels.

Le trésorier précise que ces achats prévus sont conditionnés à la rentrée d'argent d'ici au 31/12/2014.

Ces propositions sont approuvées à l'unanimité des membres du conseil. Il est toutefois bien pris note de la remarque du trésorier.

3. Horaire d'ouverture.

Le CA décide que les horaires d'ouverture sont inchangés pour la nouvelle saison 2014-2015.

Mardi et Jeudi : 18h-20h

Samedi : 17h-20h

Ecole de tir le samedi 15h-17h

Le conseil d'administration adopte la proposition à l'unanimité.

4. Point sur la trésorerie

Le trésorier Sébastien Veremme réalise un point rapide de la trésorerie.

- Celle ci est actuellement déficitaire de 290,58 euros.
- Les affiliations 2014-2015 UFOLEP et USEP ont été payées, sans aucune rentrée de licence à ce jour.
- Le trésorier précise qu'il faut aussi prendre en compte le paiement à venir de l'affiliation FFT, non payée à ce jour.
- Nous avons reçu environ 7400€ de subvention, et dépensé 8490€ en achat de gros matériel et 2486€ en petit matériel
- Il n'a pas été réalisé de provision de 500€, ce qui était fait chaque année précédente.
- Nous sommes toujours en attente d'une subvention du conseil régional

Le trésorier propose qu'à compter de cette saison, pour les paiements des licences par des moyens autres que chèque et espèce, c'est à dire Chéquier jeune, coupon sport,... il sera demandé un chèque de caution de la valeur de la licence.

Celui ci sera rendu lors de la réception des moyens de paiement correspondant.

Le secrétaire Dominique Dutendas précise qu'aucune licence ne sera demandée, donc d'inscription aux compétitions possible, si le paiement de la licence n'a pas été effectué.

Le trésorier tient les comptes à disposition au club. Les chiffres détaillés seront présentés lors de l'Assemblée Générale en début 2015.

Le conseil d'administration approuve la proposition du trésorier et les comptes à l'unanimité.

5. Soirée du Club

Le CA décide d'organiser une soirée Club d'ici la fin d'année 2014.

3 dates sont proposées : 22/11 ; 29/11 ; 06/12

L'une d'elle sera retenue dès que le calendrier sportif sera disponible.

Le conseil d'administration adopte la proposition à l'unanimité.

6. Divers

a. Travaux au bar

Le président rappelle que les travaux au bar sont encore à terminer.

Il encourage les membres à diffuser l'information pour réaliser ces travaux au plus vite.

Il propose le samedi matin ou Dimanche matin

b. Homologation FFT

Le président précise que l'homologation du stand par la FFT est toujours en cours. De modifications mineures doivent être réalisées sur les statuts pour clore ce dossier.

c. Utilisation du Vestiaire

Le Trésorier précise que le vestiaire est maintenant terminé.

Il demande donc à **TOUS les tireurs** d'utiliser le vestiaire pour se changer avant et après l'entraînement.

Se changer sur le pas de tir et devant tireurs et publics, masculin et/ou féminin, est préjudiciable au club.

Chaque membre du club doit appliquer et faire appliquer ce principe.

Le conseil d'administration n'ayant aucune autre question et point particulier à mentionner, la séance est levée à 19h45.

Le président
Anthony Bouton
(original signé)

Le Secrétaire
Dominique Dutendas
(original signé)